# **MOUVEMENT POP 2023**



Liberté Égalité Fraternité **DSDEN:** VOSGES

**Poste:** Mi-temps enseignant maison d'enfants à caractère social (MECS) / mi-temps enseignant référent parcours élèves **F/H** 

Référence: 088-ENS-001

### Lieu d'exercice :

0881249E- MECS- 30 Rue des Nonnes 88800 Remoncourt

Effectif de l'école : 10 - Nombre de classes : 1

### Projet d'école :

Mi-temps MECS

La Maison d'enfants à caractère social, MECS, s'inscrit dans le dispositif CEDRE qui comprend différents services dont SAJ, service d'activités de jour, dans lequel s'inscrit l'unité d'enseignement. Ce sont moins d'une dizaine d'élèves accueillis. Des projets pédagogiques avec les établissements scolaires de secteurs sont à élaborer Mi-temps Enseignant référent parcours élèves

La circonscription ASH est implantée au sein de la DSDEN 88 à Epinal.

#### **Missions:**

#### - Mi-temps MECS

L'environnement scolaire permet d'identifier les problématiques familiales, sociétales : le risque de déscolarisation est accru par les ruptures de parcours que les jeunes peuvent rencontrer.

Il revient à l'enseignant d'identifier les facteurs intervenant dans le processus de décrochage, de proposer en conséquence des pistes pour la prévention du décrochage, et des pistes pour l'accompagnement des enfants et adolescents en difficultés... scolaires afin d'éviter une rupture de parcours.

Sous la responsabilité conjointe du directeur de la MECS et de l'IEN-ASH (dimensions administrative et pédagogique), l'enseignant devra, pour l'année scolaire 2021-2022, intervenir comme suit :

Dans la MECS de Remoncourt (3h) : évaluer les élèves accueillis / proposer un lieu et un projet de scolarisation sur avis de l'IEN de circonscription, des chefs d'établissements scolaires d'accueil / participer à 2 heures de synthèse et de concertation au sein de l'établissement

Dans les établissements scolaires de référence (9h) : assurer la prise en charge d'élèves placés à la MECS sous forme d'aide à dominante pédagogique.

- Mi-temps Enseignant référent parcours élèves

L'enseignant nommé dans ces fonctions sera chargé du suivi du parcours de scolarisation pour les enfants scolarisés en ESMS, en ULIS ou en EGPA, viendra en appui à certains secteurs sur demande de l'IEN ASH.

L'enseignant référent parcours de l'élève favorise l'articulation entre les actions conduites par les équipes pédagogiques des établissements scolaires, des services ou établissements de santé et médico-sociaux (ESMS), et les autres professionnels intervenant auprès de l'élève, quelle que soit la structure dont ils dépendent.

Il favorise les échanges d'informations entre ces partenaires. Il veille notamment à la

fluidité des transitions entre les divers types d'établissements que l'élève est amené à fréquenter au long de son parcours.

### Compétences et/ou aptitudes attendues :

Compétences et/ou aptitudes attendues :

Bonnes connaissances du système éducatif, premier et second degré, et du rôle des différents acteurs.

Qualité de rigueur, de réserve, d'organisation dans la gestion et le suivi des dossiers. Bonne capacité de communication et d'adaptabilité, de capacité à travailler en équipe. Oualités relationnelles

Maîtrise d'outils informatiques (tableur, traitement de texte...). Disponibilité.

### **Contact:**

Pour toute question sur votre candidature : ce.ien88-ash@ac-nancy-metz.fr

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques : Kadriye CIKMAZKARA-LITAIZE, ce.ien88-ash@ac-nancy-metz.fr

## Informations complémentaires :

Conformément aux lignes directrices de gestion ministérielle en date du 25 octobre 2021 :

- 1. L'acceptation du poste par le candidat retenu vaut demande d'annulation de participation au mouvement interdépartemental, le cas échéant.
- 2. L'enseignant muté sur un poste dans le cadre du mouvement sur postes à profil relève, à compter de son affectation, du département obtenu. La durée minimale d'occupation d'un poste obtenu par le mouvement sur postes à profil est de trois ans.